



Organe fédéral "le Travailleur de la Mer"

**FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS MARITIMES**



Mesdames et Messieurs  
Les Élu-e-s du Sénat

Montreuil, le 03 Mars 2015

Mesdames et Messieurs les Sénatrices et Sénateurs,

A la demande du gouvernement, après son passage à l'Assemblée Nationale à l'aide de l'article 49-3 de la constitution, une commission spéciale du Sénat est chargée de poursuivre l'examen de la loi pour la croissance et l'activité dite loi «MACRON».

Or, en l'absence de tout dialogue social honnête et constructif avec le Ministère des Transports, de la Mer et de la Pêche, nous avons constaté qu'un «véhicule» législatif avait été glissé dans cette loi, qui porte gravement atteinte à l'emploi et aux droits des marins français tout en renforçant le statut précaire du travailleur détaché pour les marins étrangers qui travaillent en France.

Nous nous devons, également, de faire un point sur les diverses interventions à l'assemblée lors du débat de l'amendement, il a été dit que le CSGM (conseil supérieur des gens de mer) avait donné un avis tout à fait positif, c'est tout à fait faux puisque celui-ci n'a pas été consulté sur le sujet et de plus depuis sa création il n'y a eu aucun vote dans cette instance, il est dommage que le Ministre, M. MACRON, ne soit pas au courant.

Par conséquent, Mesdames et Messieurs, au nom du « vivre ensemble » et de nos valeurs et principes républicains, nous vous demandons solennellement de retirer de cette loi, l'amendement rectificatif n°2820 s'insérant après l'article 22, présenté par le Gouvernement, qui légaliserait les sociétés de Manning en France pour le transport maritime.

Dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer, nous restons à votre entière disposition sur ce projet majeur pour l'emploi et la Marine Marchande française, et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments républicains et citoyens.

Nous restons à votre entière disposition et,

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs, l'expression de nos sentiments républicains et citoyens.

Michel LE CAVORZIN  
Le Secrétaire Général